

Paris Terres d'Envol choisit le groupement Legendre/DVVD pour la conception et construction du futur Colisée Grand Paris



Le 12 avril 2021, le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol présidé par Bruno Beschizza a voté l'attribution du marché de conception et réalisation du Colisée Grand Paris au groupement mené par le groupe Legendre et le cabinet d'architecture parisien DVVD. La livraison de cette aréna culture, sport et événementiel, gérée par l'exploitant S-PASS TSE, est prévue au premier semestre 2024.

L'aréna d'une capacité d'accueil de près de 9 000 spectateurs verra le jour à Tremblay-en-France dans le parc d'affaires AeroliansParis, situé entre l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle et le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte.

Véritable porte d'entrée du Grand Paris, ce lieu unique alliant culture, sport et événements internationaux a vocation à dynamiser l'ensemble du territoire de Paris Terres d'Envol tout en rééquilibrant l'offre de spectacles et d'événements au nord de la capitale. Complémentaire de l'Arena de la Porte de la Chapelle dédiée aux rencontres sportives, le Colisée Grand Paris programmera des concerts et spectacles d'envergure.

Un « Colisée » à taille humaine

Baptisé « Le Colisée Grand Paris » en référence au célèbre amphithéâtre romain, le projet architectural retenu est à la fois **emblématique et le plus compact possible**. Le parvis aura un caractère plus monumental avec une façade de 25 m de haut sur 100 m de large tandis que le bâtiment, côté rue, gardera une hauteur de 15 m, avec des lignes douces et une partie vitrée offrant une ouverture à l'extérieur, sur la ville. L'intégration de l'infrastructure dans le quartier et son organisation extrêmement fonctionnelle ont été des atouts importants du projet.



Réparti sur 19 000 m², le bâtiment s'organisera autour de deux espaces principaux. Une grande salle multifonctionnelle accueillera entre 6 000 et 7 000 personnes selon la configuration choisie. Elle abritera principalement des événements culturels et artistiques tout en gardant la possibilité d'accueillir, de façon plus occasionnelle, des événements sportifs. Seule aréna en Île-de-France conçue de forme dissymétrique, sa salle principale peut fonctionner aussi bien en configuration zénith (spectacle vivant) qu'en configuration aréna (sport).

La seconde salle, omnisport, de 2 000 places, sera dédiée aux événements sportifs internationaux (sports collectifs et individuels). Elle pourra être utilisée par les clubs locaux lors des rencontres à domicile, comme par exemple le club de handball de Tremblay-en-France. Des événements des villes qui composent Paris Terres d'Envol ainsi que d'entreprises pourront également y être organisés.

En intégrant l'**accessibilité universelle** dans sa conception, le projet a été entièrement pensé pour l'accueil d'activités et de manifestations handisport indoor. Tous les espaces du bâtiment sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, ce qui le distingue par rapport aux arénas d'ancienne génération.

Une grande bodega (bistrot d'influence espagnole) prendra place au cœur du futur complexe créant un véritable lieu de convivialité toute l'année.

Le parti-pris environnemental

Mais là où le projet lauréat se distingue le plus fortement des autres projets, c'est par sa qualité environnementale et en particulier sa performance énergétique. Le Colisée Grand Paris sera la **première aréna construite partiellement en terre crue**, un matériau principal géo-sourcé dont la filière de production proviendra de la fabrique Cycle Terre implantée à Sevran, à moins de 5 km du chantier. Pas moins de 3 000 m² de murs en béton armé seront remplacés par des murs constitués de 75 000 briques en terre crue. Ce choix favorisera le **circuit court d'approvisionnement**, la **réutilisation des déblais des chantiers du Grand Paris Express** ainsi que la **création d'emplois locaux dans le domaine de l'économie circulaire**.

D'autres **matériaux durables**, des charpentes en structure bois, une isolation en chanvre et laine de bois, des sièges en matériaux recyclés... participeront à améliorer le bilan carbone du projet. La lumière naturelle sera privilégiée dans tous les espaces et une cheminée thermique permettra d'évacuer la chaleur en été.

Au total, **la construction évitera le rejet de 550 tonnes de CO₂** soit 45 000 allers-retours en voiture entre Paris et le Colisée ; répondant ainsi aux certifications Bâtiment Biosourcé, E+C- et BiodiverCity.

Le choix du **mix énergétique**, quant à lui, se reflète dans la toiture de la grande salle qui sera équipée sur plus de 6 000 m² d'une **centrale solaire photovoltaïque** de plus d'un mégawatt, équivalent à la consommation énergétique annuelle de 500 foyers.

Enfin, avec le Vallon du Sausset et son parc aménagé à proximité, le projet sélectionné se devait de préserver le cadre naturel avec **une approche paysagère spécifique** : aménagement paysager du parking VIP, espaces verts associés au parvis, végétalisation intensive du parking, végétalisation du toit de la salle omnisport, présence d'une noue qui encadre le projet et qui déversera les eaux pluviales dans deux bassins végétalisés. Tout cela créera un écosystème favorisant une biodiversité locale.



Un nouveau lieu de vie

Implanté au cœur du parc d'affaires international AeroliansParis aménagé par Grand Paris Aménagement, **le Colisée Grand Paris a vocation à en faire un véritable quartier de vie attractif et structurant**. Le bâtiment a été pensé pour vivre intensément tout au long de l'année grâce notamment au développement des événements culturels, de la pratique sportive ainsi que l'implantation de clubs professionnels.

Les habitants de Paris Terres d'Envol tout comme les 5 millions d'habitants des départements limitrophes pourront ainsi bénéficier de cette infrastructure. Sa proximité avec le RER B, la gare TGV de l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle et la future gare du Parc des expositions de la ligne 17, en facilitera la desserte aussi bien à l'échelle locale que nationale.

L'édifice aura également **un rôle clé dans la vie sociale du quartier d'affaires** qui prévoit l'implantation d'hôtels économiques et responsables, de restaurants, un centre de balnéothérapie, une résidence de type co-living ou encore une pépinière de start-ups.

Une aréna connectée

Dotée de **300 m² de surfaces d'écrans (LED et maille LED) sur sa façade**, il est prévu une diffusion des images de spectacle et des projections en extérieur sur le parvis afin de faire vivre cet espace.

Ses technologies audiovisuelles seront adaptées aux besoins scénographiques pour créer de véritables expériences immersives pour les spectateurs (projections sur écrans, musique, fumigènes ...) aussi bien pour les événements physiques que pour les e-événements.

Enfin, en matière numérique, l'équipement anticipe le vivre autrement à travers des modes de réservation des places et d'accès dématérialisés afin d'éviter les contacts physiques.

Prochaines étapes

Le résultat de la consultation confirme **le prix des travaux de conception-réalisation du Colisée Grand Paris estimé à 60 M€ HT**. L'équipement sera financé en partie sur les fonds propres de Paris Terres d'Envol et via un emprunt sur le long terme. Il bénéficiera des contributions de différents partenaires : Métropole du Grand Paris, État, Région Île-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis et Ville de Tremblay-en-France pour un montant de 38 M€ HT. Les retombées fiscales du projet sont estimées à 83 M€.

L'exploitation commerciale se fera via la société S-PASS TSE, un des leaders français de l'événementiel, dont le contrat de concession sur 20 ans a été obtenu en amont de la construction de l'équipement, en 2019.

Le calendrier des opérations prévoit un démarrage des travaux début 2022 pour une livraison de l'ouvrage au premier semestre 2024.

Contact presse : Nicolas Borja / presse@paristde.fr / 07 84 26 70 90

Élu référent : François Asensi, Maire de Tremblay-en-France.

Paris Terres d'Envol est un établissement public territorial créé en 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe du 7 août 2015). Situé entre les aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget, il fédère huit villes de Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte. Présidé par Bruno Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois, ce territoire stratégique constitue, au nord-est de la capitale, la première porte d'entrée de la France et contribue au rayonnement international du Grand Paris.

www.paristerresdevol.fr

Groupe Legendre est un acteur incontournable de la construction sur l'Arc Atlantique et en Ile de France, le Groupe Legendre est aujourd'hui présent sur le territoire national et à l'international au travers de ses 3 activités principales : Construction, Immobilier et Energie. Entreprise familiale rennaise, avec plus de 2100 salariés et 630 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2020, elle axe désormais son développement dans des secteurs géographiques où elle peut exporter son savoir-faire et démontrer sa valeur ajoutée. Le Groupe Legendre connaît une croissance soutenue depuis sa création. Sa force est d'avoir su préserver, au fil de son développement, les qualités de proximité et d'indépendance d'un groupe familial bâti sur des valeurs fortes partagées par chaque collaborateur : rigueur, professionnalisme, implication, respect des engagements... et qui posent les fondements d'une autre vision de la construction.

Siège social : 5 rue Louis-Jacques Daguerre – CS 60825 – 35208 RENNES Cedex 02

www.groupe-legendre.com

CHIFFRES CLÉS 2020

- 3 métiers : Construction, Immobilier, Energie
- 2100 collaborateurs
- 630 millions d'euros de CA

DVVD Architectes & Ingénieurs est une agence pluridisciplinaire majeure, de pres de 50 collaborateurs, qui travaillent sur des grands projets en France, en Europe et en Afrique, en affirmant leur quête d'un avenir plus responsable et durable. Urbanistes, architectes, designers, ingénieurs œuvrent ici à une architecture où l'humain et son bien-être sont au centre. Le questionnement permanent de l'agence autour des usages, de la technique, des matérialités, des détails ou des coûts, conduit à une architecture sur-mesure, juste, exigeante et humble. L'agence crée des bâtiments d'exception dans le sens d'unicques, intemporels, soucieux des sites et des matériaux. Chacun des projets de l'agence est qualitatif et durable afin de traverser harmonieusement le temps.

www.dvvd.fr